tenir compte du principe fondamental d'un régime fiscal équitable, qui assure aux gens le plein accès aux ressources d'un pays sans les paralyser par des impôts de nature à détruire tout désir de progrès. La première condition essentielle, à mon avis, ne consiste pas dans une hausse, mais dans une réduction des impôts, réduction découlant d'une diminution des frais du gouvernement, du total des dépenses compressibles du gouvernement, dont le régime actuel ne semble pas se préoccuper du tout.

Et puis, il y a l'autre domaine de la politique fiscale, à savoir le tarif: une politique de libéralisation des échanges commerciaux mettrait-elle plus de biens meilleur marché à la portée du consommateur canadien? A cet égard, nous ne devons pas perdre de vue l'aspect psychologique actuel des achats. On ne peut parler d'accaparement, mais il est certain que le refrain de l'inflation, les doctes dissertations sur la surchauffe de l'économie et la mine grave et préoccupée affichée par les hommes du gouvernement, par les éditorialistes financiers et par d'autres ont fait naître une psychose de l'achat immédiat des biens, même si on en n'a pas besoin, tout juste parce que certains articles ne seraient pas disponibles plus tard ou le seraient seulement à un prix plus élevé. Les achats massifs actuels s'expliquent en grande partie par ce facteur psychologique.

Si l'on avait expliqué aux consommateurs que les barrières tarifaires seraient réduites afin de permettre une plus grande affluence de biens chez nous, on aurait atténué en grande partie cet élément psychologique. Je ne me préoccupe pas du salariat et de l'industrie puisqu'ils sont organisés. Je m'inquiète au sujet du consommateur et, malgré toutes les opinions contraires, il est grand temps que les industries trop protégées et qui s'acagnardent, soient exposées au vent frais et vif de la concurrence et se débrouillent toutes seules.

• (2.10 p.m.)

Il faudrait y arriver d'une façon graduelle. Des dégrèvements d'impôt devraient permettre l'intensification des recherches, l'amélioration des techniques, et une transition ordonnée à une activité industrielle qui permettrait, grâce à une productivité accrue, de trouver des marchés tant à l'intérieur qu'à l'étranger, en face de toute concurrence. Pouvant accéder à une grande variété de ressources naturelles et disposant des connaissances techniques et de la compétence, les industries canadiennes devraient pouvoir soutenir la concurrence n'importe où, y compris dans leur propre pays, sans l'aide des avantages tarifaires actuels. En notre époque indus-

de grande envergure peuvent être égalés et même dépassés par une économie de diversité et d'automatisation. C'est là que réside notre avenir.

A ce propos, j'aimerais donner à la Chambre un simple exposé de certains arguments invoqués par d'autres et qui confirment mes propres vues. Lors du passage au Canada de M. Douglas, président de la Douglas Aircraft Company, le Telegram, de Toronto, a publié ce qui suit le 19 avril:

Le manque d'intérêt des Canadiens sous-traiter étonne Douglas.

Les fabricants canadiens n'ont manifesté aucun intérêt dans l'obtention de sous-contrats de la Douglas Aircraft Company ...

«Votre gouvernement a exigé pas mal de nous et a demandé que des travaux soient faits au Canada,».

«Mais quand nous avons envoyé des équipes au Canada il y a trois ou quatre ans, les gens ont dit qu'ils n'en voulaient pas.»

Je me reporte de nouveau, monsieur l'Orateur, au rapport du Conseil économique du Canada, page 188, où l'on exprime la ferme opinion que le rôle du Canada devrait reconnaître le degré croissant d'interdépendance économique internationale. De façon plus particulière, en participant activement et de façon importante à des négociations pour élargir et intensifier le commerce multilatéral non discriminatoire, le Canada agit dans ses intérêts à long terme et conformément à sa situation comme grand pays commerçant. Pour résumer, j'estime que la libéralisation des échanges, l'ouverture de nos marchés et l'entrée au Canada d'un nombre croissant de biens et de services obligeraient l'industrie canadienne à devenir plus efficace et plus compétente, et à démontrer sa capacité à produire à plus bas prix. Cela aurait non seulement pour conséquence immédiate de faire entrer au Canada des denrées à des prix moins élevés, mais nous permettrait de mieux soutenir la concurrence avec le reste du monde.

Je ne crois pas qu'il suffise de dire que parce que les barrières tarifaires ont existé et que la négociation Kennedy ne se poursuit pas aussi vite qu'elle le devrait, nous ne sommes pas libres de prendre nous-mêmes des initiatives; à mon sens, nous le sommes et j'aimerais que cette question soit discutée. Il y a d'autres considérations, notamment l'entrée des capitaux américains dans notre pays. On en a beaucoup parlé. J'aimerais signaler aux députés un livre intitulé The Prospect of Change and Proposals for Canada's Future, qui renferme des essais écrits par diverses personnes dont certains professeurs et même des économistes. Comme on peut le voir à la page 245, l'un d'entre eux parle des consétrielle, les avantages dérivant d'une économie quences, de la propriété et de la maîtrise de